

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 18

Artikel: On ein est âo bin on ein n'est pas !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A l'hôtel.

Choisir son gîte et se faire servir en voyage sont deux talents qui s'acquièrent surtout par la pratique. Lorsqu'on s'installe dans un hôtel pour y passer soit un jour soit un mois, il s'agit d'y être le moins mal possible sans se laisser rançonner par la gent aubergiste qui n'a point été élevée dans les principes généreux de l'hospitalité écossaise.

Le choix d'un hôtel est très important et il est toujours prudent de s'informer d'avance, s'il est possible, de celui où l'on sera le mieux et de ses prix. Mais dans la saison des voyages, on paye en général prix double. C'est l'usage. — Une des meilleures manières est d'aller dans les hôtels de second ordre et d'y prendre ce qu'il y a de mieux. Dans les hôtels de premier ordre, on est plus luxueusement logé, mais point mieux servi; ce n'est même que dans les hôtels de troisième catégorie que l'on peut trouver, dans certains pays, des plats nationaux, un maître d'hôtel qui guette vos désirs et des garçons qui volent, — comme des zéphyrs, expliquons-nous, — pour exécuter vos ordres. Messieurs « les directeurs » des hôtels de premier rang daignent vous accorder un appartement à prix d'or; les garçons vous répondent : « Uï, uï, maame », et vont lire la gazette ou se faire mettre de la pommeade au lieu de vous servir. Les femmes de chambre font la moue si vous ne leur ordonnez pas d'étailler dix-sept costumes sur les meubles. Foin de tout ce monde.

Par tous pays du reste, le personnel d'un hôtel accorde ses égards et son attention aux voyageurs en raison directe de la quantité et de la bonne apparence des bagages qu'ils amènent. Se faire servir vite et bien, est un vrai talent en voyage. Il est assez difficile de l'enseigner par théorie. Cependant voici, je crois, les trois principes qu'on peut poser en général : 1^o Payer très bien et donner des pourboires à propos; 2^o Etre exigeant et commander d'un ton bref, ferme et poli; 3^o *Ne jamais paraître satisfait.*

Plus on semblera difficile et exigeant, mieux on sera servi. Si l'on se fait accommodant, humble ou bon enfant, on est toisé, négligé. On vous nichera n'importe où, et vous mangerez les restes. Les gens d'hôtel, qui voient tant d'échantillons différents de l'espèce humaine, ont le flair le plus exercé pour estimer ce qu'il faut se donner de peine pour tel voyageur et le produit net que le dit voyageur rapportera.

Ainsi donc, en descendant dans un hôtel, qu'on ne se gêne en aucune façon pour parler net et haut. Demandez tout de suite ce qu'il y a de mieux. Faites, sans le plus léger scrupule, tout exhiber, ouvrir portes, fenêtres, armoires, etc. Jetez sur toutes choses la moitié d'un coup d'œil dédaigneux. Vous commencerez à être fort considéré.

Si la chambre ou l'appartement ne paraît pas convenable, dites tranquillement que vous allez au-

tre part et faites mine de vous en aller. Vite on en trouvera de meilleurs.

Si tout convient, se garder de le laisser voir.

— Vous n'avez rien de mieux?

— Mais non, madame! exclamtion du garçon étonné.

— C'est bien, je m'en contenterai.

Coupez court aux questions, aux bavardages, donnez vos ordres avec précision; gardez un sérieux parfait, contemplez tout d'un air pas trop content, et, recommandation particulière, commencez par ne jamais regarder ceux qui vous parlent; toutes les femmes un peu fines savent parfaitement bien voir sans regarder. C'est un don de nature dont voici l'instant de se servir à propos. Ainsi donc, le menton haut, sans morgue ni orgueil, le maintien tranquille et assuré, l'œil occupé à toiser toutes choses, et les mains dans les poches du paletot ou de la polonaise. Voilà une tenue qui, jointe à une parfaite distinction, fera toujours impression sur le personnel d'un hôtel. A la première opportunité, une bonne gratification montrera qui vous êtes et l'on vous servira vite et bien.

Tels sont les conseils que donne à ses lectrices Mme de Saverny, dans son livre intitulé : *La femme hors de chez elle.*

**On ein est ào bin on ein n'est pas !**

Dévessâi lâi avâi l'abbâyi à n'on veladzo iô on n'est jamé à court d'e vin, vu que y'ein a/prâo et dâo bon. L'étai dâo teimps iô lè sordats lâi allâont ein militero, don devant que lo gouvernément aussé défeindu dè sè veti ein uniformo, kâ coumeint l'est li que fournè oreindrâi lè z'haillons, et que soveint on bâi dâi fins coups à cllião fêtés, l'a zu poaire qu'on sè vouinnâi avoué lo drap dè l'état et que dè lo tant brossatâ ne montrâi trâo vito la corda. L'a z'u quie 'na boune idée, mâ lè z'abbâyi sont pas la mâtî asse ballès.

Don l'étai l'abbâyi et coumeint y'avâi on bio contingent, l'étai damadzo que nion dâo défrou ne cein vayé et décideront, ein comité, d'invitâ lo préfet, lo président, lè dzudzo, lo recévião, lo voyer et « totès lè z'autorità constipâiés permî no, » que vegniront ti dè beinda po vairè clliâa balla fête. La sociétâ avâi préparâ ou bon bossaton dè nové que dévessâi sè bâirè d'aboo ein revegneint dè la pararda, et tsacon sè redzoessâi dè sè poâi reletsi lè pottès sein êtrè d'obedzi d'aboulâ dè la mounia. Tandi la pararda pè lo veladzo, on aminé lo bossaton dézo lo couvai dè la cantina. Adon coumeint tot lo mondo : cllião dè la sociétâ, cllião monsus qu'êtions venus dâo défrou et onco dâi z'autro z'amis sè trovâvont quie dézo lo couvai et que l'étai lo momeint dè mettrè la bouâite, lo président dè l'abbâyi monté su onna trablia, trait son chacot et sè met à boeilâ : « Messieurs les invitai sont priai de se retirai pendant que nous allons boire le vin de la sociétai ! »

Ma fâi lo préfet et ti lè z'autro duront sailli que devant et coumeint on brâvo vilho qu'étai dè la sociétâ desâi que cein n'avâi pas tant bouna façon dè

rein offri à clliâo z'invitâ et dè lè mettrè dinsè frou, lo président de la société lâi fe ein lo remâofeint : Vo z'êtes bin coumoudo, vo ! que diablio ! on ein est, âo bin on ein est pas !

Un curé logique.

Une pauvre femme s'était confessée avec tant de candeur et implorait l'absolution avec une ferveur si vraie, que le prêtre la complimenta sur ses nobles sentiments qui étaient bien ceux d'une excellente catholique. Puis, au moment de lui donner l'absolution :

— Vous avez un mari ?

— Oui, monsieur le curé.

— Pourquoi ne vient-il pas à confesse ?

— C'est que, je n'ose presque pas vous le dire... il est protestant. Mais c'est un bien brave homme quand même, je vous assure, dur au travail et qui ne boit pas.

— Et vos enfants ? Sont-ils élevés dans la foi protestante ?

— Hélas ! oui, monsieur le curé. J'y ai consenti pour avoir la paix dans le ménage.

— Oh ! oh ! Voilà qui gâte terriblement les affaires. Cela me fait beaucoup de peine, ma brave femme, mais je ne puis vous donner l'absolution.

— Pourquoi cela ? s'écrie la pauvre âme désolée. Vous avez pourtant reconnu tout à l'heure que j'étais une excellente catholique.

— Je vais vous l'expliquer, ma chère enfant. Quel métier a-t-il, votre mari ?

— Il est cordonnier, monsieur le curé, pour vous servir ; il fait le neuf et les raccommodages.

— Bien, ça me va pour ma comparaison. Si l'un de vos voisins vous apportait toujours ses vieilles bottes trouées à raccommoder, et que vous sachiez qu'il fait faire les souliers neufs chez le cordonnier d'en face, ne l'enverriez-vous pas promener, une fois ou l'autre, en lui disant de faire rapetasser ses vieilleries chez le même à qui il fait faire le neuf ?

— Peut-être bien, monsieur le curé.

— Eh bien ! ici, c'est la même chose. Vous laissez votre mari écouter les sermons des protestants ; vous confiez à ceux-ci l'instruction de vos enfants. Tandis qu'à moi vous n'apportez que les vieilles bottes trouées à recoudre, c'est-à-dire votre conscience malade à raccommoder... pardon, je veux dire à soulager. Pas de ça, ma bonne femme ; portez vos vieilleries chez ceux à qui vous donnez le neuf ! Comme vous êtes bonne chrétienne, vous aurez ma bénédiction, mais quant à votre vieille conscience trouée... non, quant à votre conscience malade, allez la faire rapetasser à l'église du coin. C'est mon dernier mot, jusqu'à ce que ça change. Allez en paix, si vous pouvez, ma chère enfant.

E.

Monsieur le rédacteur,

Dans un de vos précédents numéros, vous vous moquez des Genevois à propos d'un article de notre

Feuille d'avis. Dieu me damne, vous devriez bien regarder la poutre et ne pas voir la paille. Voici un article copié au pilier public de la première ville de votre beau canton, du côté de bise de chez nous et qui, par l'élégance de son style, pourra vous servir de preuve :

« La municipalité de *** fait défense aux détenus d'établissements de la localité de donner de l'avoine ou autres choses aux chevaux devant leurs locaux sans être convenablement attachés. »

Il faut supposer que les personnes que cela concerne doivent s'être munies de licols, pour elles, bien entendu.

Quant au nom de la localité, il suffira de dire que la dernière syllabe fait partie de l'arsenal du dieu Eole.

Un abonné,

au nom de plusieurs et qui, quand même, ne conserve pas de rancune.

Genève, 1^{er} mai 1879.

Jeux d'esprit. — Le mot de notre précédente charade est : *passage*. Pour la prime, le sort a désigné M. Marius Gonthier, à Lausanne.

Même prime pour la suivante :

Mon premier vaut cinquante fois
Ma troisième partie,
Et celle-ci contient dix fois
Ma seconde partie;
Mon tout, qui ne vaut qu'une fois
Ma troisième partie,
Contient pourtant cinq cent neuf fois
Ma seconde partie.

On racontait à M. B**, qu'un maçon, père de cinq enfants, était tombé d'une maison et s'était tué sur le coup. B** pousse un cri d'effroi et pâlit.

— Vous plaignez sa pauvre famille ? lui demande-ton.

— Non ! je frémis seulement en songeant que j'aurais pu passer en ce moment-là et qu'il me serait tombé dessus.

— Mais, mon pauvre ami, demandait un maître d'école à un jeune garçon, comment se fait-il que tu ne fasses aucun progrès dans la lecture ? A ton âge je lisais couramment !

— C'est que sans doute vous avez eu un meilleur maître que moi, répond l'enfant terrible.

— Pourquoi ne donnez-vous jamais un sou à un pauvre diable ? demandait-on à un avare.

— Parce que l'Evangile dit : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit... » Eh bien, moi, je ne voudrais pas qu'on me fit l'aumône !

OPÉRA

Demain dimanche : *La Fille de Mme Angot*. Mardi 6 mai, 2^e représentation de l'abonnement : *Mignon*, opéra comique en 3 actes.

L. MONNET

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY

DIX